



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Accusé de réception en préfecture
094-219400173-20241106-2024-143-DE
Date de télétransmission : 06/11/2024
Date de réception préfecture : 06/11/2024

PUBLIE LE 06 NOV. 2024
N°2024-143

Conseil municipal
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SEANCE DU 2 OCTOBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi, deux octobre à vingt heures trente-deux minutes, le Conseil municipal de la Mairie de Champigny-sur-Marne convoqué le jeudi vingt-six septembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Laurent JEANNE, Maire en exercice.

OBJET DE LA DELIBERATION

Convention d'engagement au titre de la mise en place d'un outil de supervision énergétique des bâtiments publics

Rapporteur : M. GAUDIERE

Direction : Direction générale adjointe

Service : Service des Assemblées et Affaires juridiques

Présent(e)s :

M. JEANNE, **Maire.**

Mme THIROUX, M. DUVAUDIER, M. CHATAUD, Mme ARRON, M. DUBUS, Mme ABCHICHE, M. GOUPIL, Mme SAUSSEREAU, M. AKKOUCHE, Mme CARPE, M. BASTIN, M. NGANDE, Mme BENAHMED, M. PICOT, **adjointes et adjoints au Maire,**
M. VIGUIE, M. GAUDIERE, M. LHOSTE, M. RIBEIRO **conseillers municipaux délégués**

Mme DUVERGER, M. BOULAY, Mme PARLOUAR, Mme SAILLAND, Mme DEGAGER-PHALANCHERE, M. SLIMOVICI, Mme DE OLIVEIRA, , Mme THEOPHILE, , Mme CAPORAL, M. SOLARO, , M. LURIER, M. MAILLER, M. SY, Mme MASMOUDI, M. TITOV, Mme KEITA-GASSAMA, M. PESSOA GRIJO, M. FORHAN, Mme CIPRIANO **conseillères municipales et conseillers municipaux**

Absent(e)s et/ou excusé(e)s :

Mme AMAR (donne procuration à Mme BENAHMED), M. LATRONCHE (donne procuration à M. BOULAY), Mme MUSSOTTE-GUEDJ (donne procuration à M. DUVAUDIER), Mme BERTRAND (donne procuration à M. SLIMOVICI), Mme BENOLIEL (donne procuration à Mme DE OLIVEIRA), Mme DONATIEN (donne procuration à M. BASTIN) , M. BARON (donne procuration à Mme THIROUX) Mme NGANDE (donne procuration à Mme THEOPHILE à partir de 22h50), M. FAUTRE, M. SUDRE, Mme ADOMO (donne procuration à M. SOLARO à partir de 23h24)

Secrétaire de séance : M. LHOSTE

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présent(e)s : 38

Nombre de procurations : 9

Nombre de votant(e)s : 47

Direction des Bâtiments et de l'Énergie
Service Énergie

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la 5^{ème} commission : Enseignement – Formation professionnelle – Restauration collective – Enfance – Petite enfance – Jeunesse – Bâtiments communaux – Droits des femmes, émis lors de sa séance en date du 24 septembre 2024 ;

Considérant ce qui suit :

La nécessité de faciliter la collecte et l'exploitation de données de consommation d'énergie et d'eau dans le but d'identifier les gisements d'économie et de cibler les travaux les plus judicieux à opérer.

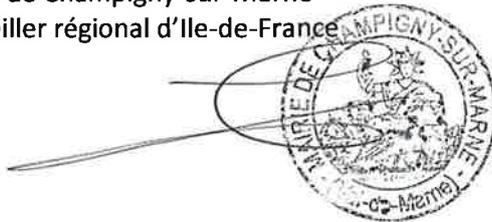
après en avoir délibéré, à l'unanimité

ARTICLE 1 : DECIDE que la ville de Champigny-sur-Marne souhaite intégrer le groupement de déploiement de l'outil métropolitain de supervision énergétique.

ARTICLE 2 : APPROUVE les termes de la convention annexée à la présente délibération, passée avec la Métropole du Grand Paris, permettant à la ville d'intégrer le groupement de déploiement de l'outil métropolitain de supervision énergétique des bâtiments publics.

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la dite convention.

Monsieur Laurent JEANNE
Maire de Champigny-sur-Marne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Le secrétaire de séance
Monsieur Philippe LHOSTE
Conseiller municipal



Transmission en préfecture, le 06 NOV. 2024

Publication, le 06 NOV. 2024

Certifié exécutoire

Le Maire

